



ASSR1(5ème) et ASSR2 (3ème)

publié le 04/02/2011

Pendant la semaine des voyages, les élèves de **5ème** auront le **vendredi 18 février** une journée banalisée consacrée à la sécurité routière. Ils passeront dans 6 ateliers qui leur permettront d'acquérir des connaissances pour passer leur **ASSR1**, nécessaire pour conduire un "deux roues " de petite cylindrée à l'âge de 14 ans (à compléter avec de la pratique en auto-école). Le diplôme complet est le BSR. L'épreuve se passera vers la mi-avril en situation d'examen.Des fiches de révision sont accessibles sur Internet comme celles du site [Eduscol](#).

Les 3èmes qui ont eu aussi des formations en ateliers sur Niort peuvent faire des révisions pour se préparer eux à l'**ASSR2** obligatoire pour conduire une voiture.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.